

à divers sujets apologétiques, et n'ont pas été imprimées. C'est en 1856 seulement que, sûr de lui-même et armé de toutes pièces pour la lutte, le conférencier annonça résolument sa thèse : *le Progrès par le Christianisme*. Le choix seul du sujet révélait un maître à une société ivre d'elle-même et de ses forces matérielles ; le P. Félix allait donner l'unique leçon qui pût lui profiter, il allait formuler la véritable loi de l'activité humaine et lui assigner son but : " Croissons de toute manière dans le Christ notre chef. " Tous nos lecteurs savent le succès de ces admirables conférences auxquelles toute la France catholique applaudit à outrance. Elles se terminèrent en 1870 par un chant de triomphe à l'autorité infailible du Pontife romain, un *amen* anticipé à la définition dogmatique du concile du Vatican.

Les conférences cependant n'absorbaient pas tout son temps. Dans les intervalles libres, il prononçait des discours de circonstances dans les grandes villes de France et de l'étranger, et prenait en 1864 une part importante au congrès de Malines. C'est à la dernière séance du célèbre congrès que, par une brillante improvisation, il souleva, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, une triple acclamation à Jésus-Christ, à Pie IX et à la Sainte Eglise.

Non content de parler, le R. P. Félix a mis aussi sa vaillante plume au service de toute les bonnes causes. Lors de l'apparition du fameux article 7, avant-coureur des décrets de 1880, il descendit dans l'arène et prit part active à la défense de l'enseignement catholique. Ce n'était pas seulement dans la chaire chrétienne que le P. Félix s'était révélé polémiste de premier ordre. En 1863, il avait composé une solide et éloquente *réfutation de Renan et de sa Vie de Jésus*. En 1877, son discours sur les *Jésuites et la persécution* avait été répandu à un grand nombre d'éditions sous le titre de : *Guerre aux Jésuites*. L'article 7 fut, en 1880, l'objet d'une importante brochure où, sous forme de lettres à M. le ministre, il fit ressortir avec une logique serrée les contradictions de M. Jules Ferry.

C'est ainsi qu'il mettait au service de toutes les bonnes causes sa plume aussi bien que sa parole. Que d'œuvres, de fondations pieuses, d'instituts naissants dont il a béni et encouragé les humbles débuts ! Les Dames Auxiliatrices du Purgatoire, l'Institut de Notre-Dame du Cénacle, les Petites Sœurs des ouvriers en 1883, comme en 1852 les Petites Sœurs des Pauvres, durent à ses discours ou à ses opuscules d'être mieux connus ou mieux compris. Et comment oublier cette *Œuvre de Saint-Michel* pour la publication et la diffusion des bons livres, qu'il fonda à Paris en 1866 et